

**Association « Equilibre 40 »**  
**Route de Sillac**  
**40460 Sanguinet**

**FORMULAIRE DE PARRAINAGE**

Je soussigné :

Demeurant à :

Numéro de Tel :

Adresse mail :

Formule de parrainage : 10 – 50 – 100 – 200

Fait à Sanguinet, le :

Signature :

Le parrainage est un engagement à long terme .

Le ou les parrains s'engagent pour une durée d'un an de date à date.

Tous les frais vétérinaires ou autres restent à la charge de l'association.

**Les devoirs du parrain :** Verser avant le 5 de chaque mois la somme pour laquelle il/elle s'en engagée. La somme est à verser sur le compte de l'association uniquement par virement bancaire. Respecter ses engagements en terme d'autorisation de sortie et de communication avec l'association est les autres parrains. ( v paragraphe « droits du parrain »)

**Les droits du parrain :**

- Peut venir passer du temps avec son animal autant de fois qu'il le souhaite, à condition de prévenir l'association de sa venue , ainsi que les autres parrains s'il y en a . Les visites se font dans l'espace de l'association , en aucun cas, le parrain ne peut sortir seul avec l'animal en dehors de la propriété.

- En fonction de la catégorie de parrainage choisie , le parrain aura droit de participer gratuitement à certaines activités organisées par l'association

\* parrainage 10 euros / mois : Je peux venir m'occuper du cheval aussi souvent que je le souhaite

\* parrainage 50 euros / mois : 1 stage gratuit au choix

\* parrainage 100 euros / mois : 2 stages gratuits au choix

\* parrainage 200 euros / mois : 4 stages gratuits au choix

- Il pourra y avoir plusieurs parrains par cheval jusqu'à ce que ce dernier soit parrainé à hauteur de 270 euros / mois . Sauf pour le parrainage à 200 euros où là, il n'y a qu'un seul parrain